

est doublement consacrée par les résultats obtenus, et par l'opinion des hommes spéciaux, enfin après avoir fait connaître l'organisation nouvelle de la classe, je vais compléter l'historique de ces créations.

En 1848, mon cours était à peu près complet dans ma pensée, mais le temps m'avait manqué pour le rédiger en un corps d'ouvrage, quoique chaque jour l'utilité m'en fût démontrée, soit pour donner encore plus d'unité à mon enseignement, soit aussi pour répondre aux demandes qui m'étaient faites de la France et de l'étranger, dans le but d'appliquer ma méthode à des écoles spéciales.

La Révolution de février 1848, en suspendant les grands travaux, me donna le temps de réaliser le projet que je méditais depuis plusieurs années; je me mis donc à l'œuvre et rédigeai le manuscrit ainsi que les planches de la première édition.

Mais, avant de livrer au graveur et à l'imprimeur ces documents, je crus de mon devoir de les présenter et de les développer devant l'administration de l'École la Martinière.

Ce ne fut donc qu'en 1849 que je priai l'administration de cette école de me recevoir en séance officielle pour entendre la lecture de mon manuscrit

La Commission se composait de M. CHRISTOPHE MARTIN, vice-président, et de MM. les adminis-